

esb

information



no 31 août 1981

Ce numéro d' "ESB Information" comprend deux parties tout à fait distinctes: la première, à caractère essentiellement administratif, explique, précise, clarifie tout ce qu'il faut savoir sur la rentrée et l'organisation de l'année scolaire qui débute.

La deuxième, plus brève, évoque l'année scolaire qui s'est achevée en juillet dernier. Vous y trouverez quelques rapports relatant les échanges de classe Fribourg-Soleure; maîtres et élèves vous invitent à suivre leurs péripéties. Ces textes, avec des reproductions des peintures murales, sont des exemples plus tangibles d'un travail scolaire qui s'effectue le plus souvent avec discrétion, dans les salles de classe.

Rédigée pour vous d'abord, chers élèves, cette revue, comme un signe de collaboration, s'adresse également à vos parents. Il leur sera plus aisé de comprendre où et comment travaille leur enfant, quelles sont leurs possibilités de contact avec l'Ecole et qui sera apte à répondre à leurs questions. Plusieurs rendez-vous à diverses séances sont d'ores et déjà fixés. Je souhaite que les parents y prennent part en grand nombre.

Tel est le contenu de ce numéro d' "ESB Information".

Mais je voudrais aussi profiter, dans cet éditorial, d'émettre un voeu. Conçue pour informer, comme l'indique son nom, cette revue remplit son rôle. L'Ecole et ses distinctions, ses catégories internes, vous paraissent plus proches, plus familières; la maison n'est pas si étrange ni si compliquée à saisir. Et c'est bien ainsi. Rien n'empêche, une fois le "devoir accompli" de viser plus loin.

Mon désir serait qu' "ESB Information" devienne plus encore que maintenant un véritable carrefour d'idées, une possibilité de communication et de confrontation des impressions, suggestions ou critiques, des expériences de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont impliqués dans la vie scolaire du Belluard.

Les élèves ont acquis leur droit de cité et commencent à l'utiliser; il en va de même pour les maîtres qui ne manqueront certainement pas de saisir cette occasion, offerte à nouveau. Les grands absents, ce sont bien sûr vous, les parents. Et c'est pourquoi, dès aujourd'hui, je vous invite à prendre la plume et à vous mettre dans la peau d'un rédacteur. Votre perception de l'école, vos idées, imprimées du sens de la responsabilité que vous exercez sur votre enfant, seront une précieuse contribution. Elles apporteront dans ce débat, je l'espère, diversité et originalité.

Le voeu que je formule ici tient, par essence, de l'idéal. Ecrire n'est pas forcément aisé; le "qu'en dira-t-on" se cache peut-être sournoisement derrière la tête de beaucoup. De plus, il faudra éviter les problèmes trop particuliers pour sauvegarder un intérêt général. Mais l'expérience en vaut la chandelle et l'initiative appartient à chacun de vous.

Alors à vos plumes ! Rendez-vous en décembre pour le numéro 32 d' ESB Information et d'ici-là, à tous les maîtres et élèves du Belluard mes voeux pour un départ prometteur dans ce 1er trimestre.

Léon GURTNER

LES DIFFERENTS BATIMENTS DE L'ESB

Bâtiment principal

Ouverture 26 avril 1965

Derrière-les-Remparts 9
Tél. 22 35 85

abrite

- direction
- secrétariat
- service d'orientation
scolaire et professionnelle
- 23 classes

Directeur : M. Léon Gurtner

Adjoints de direction :

M. Jean-Claude Cuennet (classes de 1ère et de 2e)

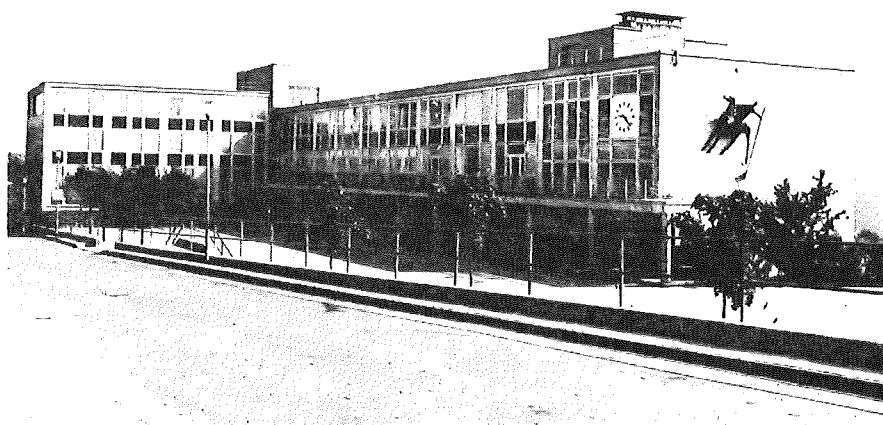
M. Pierre Burgy (classes de 3e)

Service d'orientation scolaire et professionnelle

Tél. (037) 23 40 19

M. Jean-Bernard Thévoz

M. Jacques Oouvray

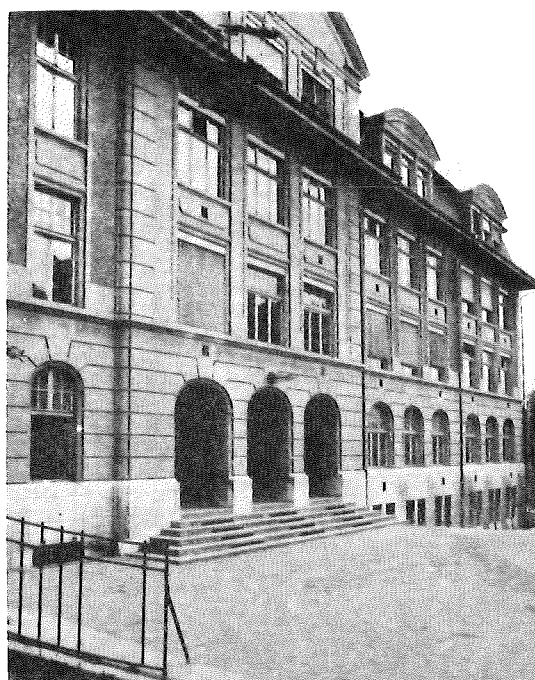


Ecole du Bourg

Varis Tél. (037) 22 35 85

abrite 8 classes depuis le 1er septembre 1976

Adjoint de direction : M. Daniel Stevan

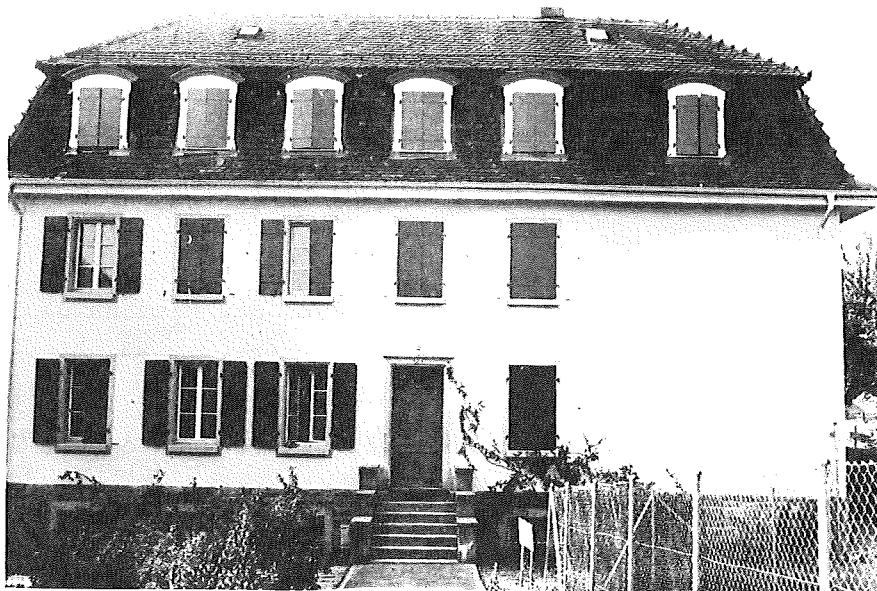


Villa Caecilia

Avenue Général-Guisan 18 Tél. (037) 22 29 81

abrite 5 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1973

Adjoint de direction : M. Bernard Carrel



Piscine du Levant

Les élèves de 1ère, de 2e, et ceux des classes pratiques qui effectuent leur 1ère année à l'ESB se rendent à la piscine pour l'enseignement de la natation à raison de deux heures toutes les deux semaines.



RENSEIGNEMENTS UTILES

A

Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat de l'ESB (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.

A leur retour, les élèves apportent, sur formule ad hoc, une excuse écrite signée de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.

Les absences aux cours de natation

étant devenues très - sinon trop - fréquentes, la direction s'est vue contrainte de mettre sur pied des cours complémentaires d'éducation physique. Il s'agit de deux heures de gymnastique données le mercredi soir, tous les 15 jours, après l'école. Y participent les élèves ne pouvant suivre normalement les cours de natation mais aptes à la gymnastique.

Adjoints de direction

Les maîtres principaux, rebaptisés dès l'automne 1981 adjoints de direction, ceci afin d'éviter toute confusion avec d'autres dénominations, partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole en constituant avec lui l'équipe de direction.

Soucieux de l'organisation, de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, responsables des bâtiments annexes, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves.

Calculatrices de poche

Durant les leçons de mathématique, en 1ère et 2ème année, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels. Par contre, dans les classes de 3ème année, les élèves suivront un cours d'introduction qui les familiarisera avec les fonctions principales proposées par les calculatrices. Elles seront dès lors utilisées durant les heures de mathématique, de comptabilité et de calcul commercial. Il est évident que cette expérience, effectuée au niveau cantonal, laisse plusieurs questions en suspens et nous y reviendrons dans un prochain numéro. Des problèmes d'achat pourront se poser; c'est pourquoi nous conseillons aux élèves qui n'en posséderaient pas encore à l'heure actuelle, d'attendre les explications du maître de mathématique en début d'année. Il reste néanmoins que beaucoup d'entre eux en ont déjà fait l'acquisition et que les possibilités offertes par les différents types de machines sont relativement semblables. Donc pas trop de soucis de ce côté-là.

Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

Chewing-gum

Afin d'éviter certaines tentations à les déposer un peu partout dans le bâtiment, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles, le travail des concierges n'en sera que facilité.

Comportement - Application

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions qualifiant l'une le comportement général à l'école, englobant les manques à la politesse, à l'honnêteté (tricherie), à la discipline

d'une vie communautaire et aux égards envers les autres, élèves ou professeurs, l'autre l'application à l'étude, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail et la volonté d'apprendre.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

Pour l'instant, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1ère page du bulletin trimestriel). Il n'est pas exclu que ce mode de faire soit revu dans les prochaines années. Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" d'un certain nombre d'élèves.

Congé

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'Ecole. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

Course, excursion de classe

Les courses d'école, au sens traditionnel du terme, ont été remplacées par d'autres sorties prévues en rapport avec une activité scolaire déterminée. Ce peut être, par exemple, des visites d'exposition, de bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, des excursions botaniques, des voyages d'information professionnelle, des découvertes de sites historiques, des échanges de classe.

Le fait que la sortie porte sur un objectif déterminé, n'exclura pas, il est bien clair, la possibilité de profiter de cette occasion pour améliorer la qualité des relations maître-élèves.

D

Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1981-1982 :

- 1er trimestre : 31 août - 4 décembre	Notes de mi-trimestre : 16 octobre
- 2e trimestre : 7 déc. - 19 mars	" " " " : 29 janvier
- 3e trimestre : 22 mars - 2 juillet	" " " " : 14 mai

Devoirs

Les "devoirs" (il s'agit plutôt d'un travail personnel d'étude) constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure: l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à un peu plus de 90 minutes par jour (le samedi étant compté!).

Dès la première semaine chaque élève de 1ère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison.

Ainsi chacun PRENDRA EN CHARGE SA FORMATION PERSONNELLE dont l'un des éléments essentiels est un TRAVAIL SERIEUX, APPROFONDI ET REFLECHI.

Directeur

Chargé de "la responsabilité générale de l'Ecole", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

E

Etudes surveillées

Voir informations particulières page 21.

F

Frais scolaires

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur sera adressée présentera en détail la destination des montants réclamés. Les familles ainsi que les mères qui assument seules la charge de leurs enfants et qui éprouvent des difficultés à effectuer le versement demandé peuvent obtenir une réduction voire une annulation de la facture. Les demandes motivées sont adressées par écrit au directeur.

M

Médecin scolaire

Le Service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les deux ans, les élèves sont soumis à un examen radiographique; le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1981-1982.

O

Objets perdus

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal: c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, veste, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances p. 7).

Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

Orientation scolaire et professionnelle

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'Ecole, fonctionne sous la responsabilité de deux psychologues. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OSP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes leurs questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Une séance d'information est fixée au lundi 9 novembre 1981 (voir page 23).

P

Parents

L'ESB s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- Annotations contenues dans le carnet de devoirs
- ESB-Information
- Circulaires (destinées aux parents)
- Rencontres Parents-Ecole (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

Q

Qui répondra à vos questions ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole (liste pages 16 et 17). Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches en classe. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de votre enfant.
- le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire (liste des maîtres des branches principales page 18).

- l'adjoint de direction intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple).
- le directeur se tient, lui aussi, à disposition des parents. Néanmoins, il les invite instamment à prendre contact avec ses collaborateurs lorsque des problèmes peuvent être résolus directement avec eux. Cette manière de faire vise, bien sûr, à plus d'efficacité et évitera au directeur une surcharge de travail.

R

Rattrapage

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition, de 15h45 à 16h30, pour apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficultés. Ces cours que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère</u>	<u>2ème</u>	<u>3ème</u>
Français	mercredi	Mme Hauser salle 14	Mme Bourqui salle 35	
Allemand	lundi	M. Genoud salle 38	M.Grünenfelder salle 48	M. Kneuss salle 44
Mathématique	jeudi	M. Oberson salle 13	Mlle Brülhart salle 15	M.Guillaume salle 45
Dactylo	mardi	M. Brodard salle de dactylo		

S

Secrétariat

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

Soupers de classe

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'Ecole ne se chargera donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

Stages pré-professionnels

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent tous, sur le temps de classe, lorsqu'ils sont en 8e ou en 9e année de scolarité, un stage pré-professionnel.

Véломoteur

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

- il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,
- la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,
- dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs - comme les bicyclettes - seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'Ecole ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage. Mais si, comme l'an dernier, ces déprédations allaient en augmentant, nous nous verrions contraints de prendre des mesures plus strictes encore.

PERSONNEL DE L'ESB

1. DIRECTION

GURTNER Léon	directeur	Imp. de la Butte 1	24.56.30
BURGY Pierre	sous-directeur,	rte de la Ferme 21, Villars-sur-Glâne	24.16.64
CARREL Bernard	adjoint de direction, section P	rte Henri-Dunant 9	28.35.54
CUENNET Jean-Claude	adjoint de direction ESB	Montrevers 25	22.47.61
STEVAN Daniel	adjoint de direction, Bourg	Corminboeuf	45.26.56

2. CORPS ENSEIGNANT

BAILLY Bernard	ch. des Tenevières 16, 1470 Estavayer-le-Lac	63.11.54
BAYS André	Beaumont 14	24.32.31
BOURQUI Suzanne Mme	Au Cuilliercy, 1784 Courtepin	34.23.42
BOVET Michelle Mlle	rue de Morat 242	23.33.69
BRODARD Albert	Imp. de Lorette, 1722 Bourguillon	22.23.38
BRULHART Christiane Mlle	1751 Corserey	30.15.29
BURGY Pierre	rte de la Ferme 21, 1752 Villars-sur-Glâne	24.16.64
CARREL Bernard	rte Henri-Dunant 9	28.35.54
CHANEZ Mireille Mlle	Cité Bellevue 9	28.22.13
CUENNET Jean-Claude	Montrevers 25	22.47.61
DARBELLAY Edmond	1754 Rosé	30.16.49
DESPONT Louis	1782 Belfaux	45.27.04
DUPASQUIER Alexandre	ch. des Eaux-Vives 17, 1752 Villars-sur-Glâne	24.58.97
FARINE Charles	rte du Grand-Pré 16	24.84.40
GAUTRON Marcel	1782 Belfaux	
GENOUD Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30.14.00
GENOUD Paul	Prairie 24, 1723 Marly	46.16.50
GIRARD Louis	Champ-des-Fontaines 26	26.13.09
GIROUD Gérald	rte de la Broye 13	26.38.69
GISLER Louis	1772 Grolley	45.28.25
GISLER Nicolas	ch. du Croset, 1752 Villars-sur-Glâne	24.56.86
GOUMAZ Roland	ch. des Grottes 14	26.35.02
GRANDJEAN Marilynne Mlle	avenue du Midi 13	
GREMAUD Fernande Mlle	Beauregard 8	24.08.18
GRUENENFELDER Alfons	rue d'Or 20	22.20.85
GUHL Martine Mme	rue des Alpes 28	23.47.65
GUILLAUME Francis	rue Grimoux 26	23.48.38
GURTNER Léon	Imp. de la Butte 1	24.56.30
GYGER Fabienne Mlle	rue de Lausanne 2	22.85.44
HAUSER Christiane Mme	ch. Ste-Agnès 10	26.29.24
JUNGO Pierre	rte de Villars 26	24.69.85
KIRSCH Jean	Imp. de la Colline 3, 1723 Marly	46.10.32
KNEUSS Theodor	Beau-Séjour 18	24.04.54
LEIBZIG Jean-Bernard	rue Grimoux 26	22.66.65

MACHERET Anne-Marie Mme	rue d'Alt 8		22.11.49
MAILLARD Bernard	1628 Vuadens	(029)	2.96.62
MAILLARD Georges	1711 Chésopelloz		45.28.45
MAILLARD Marc	1753 Matran		24.71.75
MAILLARD Michel	La Motta, 1628 Vuadens	(029)	2.96.62
MAURON Antoinette Mlle	rte de Beaumont 3		24.19.61
MONNEY Bernard	Grand-Pré 1		24.93.96
MOREL Bernard	1782 Lossy		45.16.86
MUHEIM Henriette Mme	rue Marcelle 14		22.17.07
OBERSON Yvan	Grand Clos, 1758 Villaz-St-Pierre		53.17.85
PERROUD Claudine Mme	Les Combes, 1751 Prez-vers-Noréaz		30.10.93
PIQUE Pierre	rte de Villars 40		24.71.08
POLLIEN Martine Mlle	Pérolles 22		22.42.65
PORTMANN Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2		24.36.52
PRALONG Jeanne, Mlle	ch. Ste-Thérèse 4		26.49.83
PROGIN Léon	Pérolles 65 a		24.23.42
PYTHON M.-Claire Mme	rte de la Gruyère 2		24.99.69
QUARTENOUD Francis	Vudalla 8a, 1630 Bulle	(029)	2.97.23
RAPPAZ Jean-Maurice	rte Louis-Braille 23		26.35.76
REPOND Pierre	ch. des Grottes 14		26.20.37
RIEDO Astrid Mlle	1772 Ponthaux		45.13.85
RYSER André	Champ Devant, 1751 Corserey		30.19.29
SANSONNENS Bernard	ch. de la Forêt 18		28.46.54
SCHMIED Claude, pasteur	Au Grand Clos, 1754 Avry-Rosé		30.12.95
SCHNEUWLY Georges	av. du Général-Guisan 26		26.12.53
SCHUWEY Robert	Imp. du Pré-Vert 6		25.15.84
SCHWALLER Jean-Marc	1782 Belfaux		45.16.53
SCHWEIZER Jean-Marc	rue des Alpes 26a		22.50.86
SPARENBERG Charles	rte de Champriond 3		24.59.50
STEVAN Daniel	rte de Moncor, 1711 Corminboeuf		45.26.56
STOPPA Isabelle, Mme	rte de Bertigny 35		24.71.78
TACHE Sylvie, Mlle	Belle-Croix 1, 1752 Villars-sur-Glâne		24.40.65
URRUTIA Rubben	Flurweg, 1781 Jeuss		74.17.77
VUICHARD Alexandra, Mlle	rue des Alpes 38		22.68.78

3. ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

OEUVRAY Jacques	Imp. de la Forêt 14		28.40.87
THEVOZ Jean-Bernard	rte de Chésalles 10, 1723 Marly		46.39.57

4. CONCIERGERIE

SCHNEIDER Charles	Derrière-les-Remparts 9		23.41.88
-------------------	-------------------------	--	----------

MAÎTRES DES BRANCHES PRINCIPALES

	<u>Français</u>	<u>Allemand</u>	<u>Mathématique</u>
	<i>Mme, Mlle, M.</i>	<i>Mme, Mlle, M.</i>	<i>Mme, Mlle, M.</i>
1A	<u>Goumaz</u>	Goumaz	Chanez
1B	<u>Macheret</u>	Macheret	Tâche
1C	<u>Vuichard</u>	Genoud	<u>Brülhart</u>
1D	<u>Brodard</u>	Maillard M.	<u>Leibzig</u>
1E	<u>Vuichard</u>	Vuichard	Leibzig
1F	<u>Kirsch</u>	Girard	Chanez
1G	<u>Stoppa</u>	Stoppa	Oberson
1H	<u>Hauser</u>	Hauser	<u>Chanez</u>
1K	<u>Gisler N.</u>	Gisler N.	<u>Grandjean</u>
1L	<u>Cuennet</u>	Cuennet	<u>Gautron</u>
2A	<u>Bays</u>	Perroud	Bays
2B	<u>Stevan</u>	Muheim	Bays
2C	<u>Bourqui</u>	Perroud	Bays
2D	<u>Piqué</u>	Grünenfelder	Brülhart
2E	<u>Schuwey</u>	Grünenfelder	Gautron
2F	<u>Piqué</u>	Grünenfelder	<u>Leibzig</u>
2G	<u>Genoud</u>	Bovet	<u>Gautron</u>
2H	<u>Maillard M.</u>	Bovet	Gyger
2K	<u>Python</u>	Muheim	Leibzig
3A	Girard	<u>Kneuss</u>	Gisler L.
3B	Burgy	<u>Grünenfelder</u>	<u>Guillaume</u>
3C	<u>Burgy</u>	Bovet	<u>Guillaume</u>
3CE	<u>Rappaz</u>	Kneuss	Brülhart
3D		Muheim	Gisler L.
3E	Stevan	Muheim	<u>Oberson</u>
3F	<u>Darbellay</u>	Bovet	<u>Guillaume</u>
3G	<u>Rappaz</u>	<u>Grünenfelder</u>	Gyger
3H	Darbellay	<u>Grünenfelder</u>	<u>Gisler L.</u>
P2	<u>Quartenoud</u>		
P3	<u>Despont</u>		
P4	<u>Schweizer</u>		
P5	<u>Maillard G.</u>		
P6	<u>Ryser</u>		
P7	<u>Carrel</u>		
P8	<u>Schneuwly</u>		
P9	<u>Maillard M.</u>		

Le maître dont le nom est souligné est celui qui exerce la fonction de maître de classe.

ORGANISATION DE L'ESB

Année 1981 - 1982

1ère année

<u>Classe:</u>	<u>bâtiment:</u>	<u>section:</u>
1A	ESB	G
1B	ESB	G
1C	ESB	G
1D	ESB	G
1E	ESB	G
1F	ESB	G
1G	Bourg	G
1H	Bourg	G
1K	Bourg	G
1L	ESB	classe pré- paratoire

2ème année

<u>Classe:</u>	<u>bâtiment:</u>	<u>section:</u>
2A	Bourg	G
2B	Bourg	G
2C	Bourg	Etudes
2D	ESB	G option comm.
2E	ESB	Etudes
2F	ESB	G option comm.
2G	ESB	G
2H	ESB	G
2K	ESB	Etudes

3ème année

<u>Classe:</u>	<u>bâtiment:</u>	<u>section:</u>
3A	ESB	G option A
3B	ESB	G option A
3C	ESB	Etudes type C
3C-E	ESB	Etudes type C et E
3D	ESB	G option comm.
3E	Bourg	Etudes type E
3F	ESB	G option comm.
3G	ESB	G option A et B
3H	ESB	G option B

Pratique

<u>Classe:</u>	<u>bâtiment:</u>	<u>année:</u>
P2	ESB	2e année/3 ans
P3	Bourg	3e année/3 ans
P4	Villa Caecilia	1ère année/2 ans
P5	Villa Caecilia	1ère année/2 ans
P6	Villa Caecilia	2e année/2 ans
P7	Villa Caecilia	2e année/2 ans
P8	Villa Caecilia	1ère année/2 ans "développement"
P9	ESB	1ère année/1 an "développement"

G = général
A = anglais
B = math/dessin

C = scientifique
E = socio-économique

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals Schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle BOVET, Rue de Morat 242, Fribourg, tél. 23.33.69
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangen von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai genitori di lingua italiana

ITALIANO

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

A los padres de alumnos de lengua española

ESPAÑOL

Señoras,
Señores,

Durante el año escolar, recibirán varia veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogación, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno los profesores de la Escuela :

Señor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and also all additional enquiries you may deem useful to your knowledge should be addressed in your own language to one of the school teachers :

Mr Rubben URRUTIA, Flurweg, 1781 Jeuss, tél. 74.17.77

ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 11, l'importance et le sens des devoirs à domicile. En raison des attentes prolongées imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, l'Ecole organise, dès le 7 septembre 1981, chaque soir, de 16h00 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

De 15h40 à 16h00, les élèves ont la possibilité de faire une petite pause, de se rendre à la bibliothèque ou, s'ils le désirent, de commencer immédiatement leur travail.

Cette étude regroupe dans la grande salle du bâtiment principal de nombreux participants. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique assuré par le maître de classe en première année, rattrapage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 14).

La participation à l'étude, qui ne fait l'objet d'aucuns frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves habitant la campagne sans que soient exclus, évidemment, les élèves de la ville.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée du trimestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'Ecole peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le contrôle du travail qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 33.

REUNIONS DES PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Etant donné que les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, nous n'avons pas jugé nécessaire de les compléter par des soirées d'information. Les rencontres Parents-Ecole s'articuleront dès lors sur deux axes que sont les entrevues avec le maître de classe ou le maître de branche, d'une part, et les séances d'information-échange sur des sujets particuliers d'autre part.

Entrevues avec les professeurs

Organisées à la mi-trimestre, après 7 semaines de travail, elles seront la première occasion pour les maîtres de l'Ecole d'apporter aux parents des renseignements utiles sur l'application et les résultats scolaires de leur enfant.

Le maître de classe se tiendra à disposition, en principe dès 18h00, dans la salle de classe où travaillent les élèves. En plus du maître de classe, les parents auront la possibilité de rencontrer les maîtres des branches principales si la nécessité s'en faisait sentir. Le principe retenu est celui du rendez-vous d'une durée de 10 minutes au moins (voir feuille d'inscription page 33). Vous seront alors présentées les moyennes intermédiaires des branches principales (français, allemand, mathématique) complétées par des annotations sur l'application et le comportement en classe. Ce sera aussi l'occasion de parler de la manière dont votre enfant voit et vit sa scolarité à l'ESB.

Date de ces rencontres : lundi 19 octobre 1981

Information sur des sujets particuliers

Comme il l'a été indiqué dans l'éditorial, toute suggestion venant de la part des parents sera la bienvenue. Pour cet automne, nous vous proposons deux thèmes :

a) les mathématiques à l'école

Que de fois n'entend-on dire avec amertume et résignation : "En tout cas, pour les maths, ce n'est pas moi qui peut aider mon enfant; je n'y comprends plus rien!" ou alors ce sont des critiques sévères contre les mathématiques telles qu'elles sont actuellement enseignées dans nos écoles.

Afin de faciliter votre information et de vous permettre, si ce n'est d'aider votre enfant dans ses devoirs, de vous forger une opinion sur le sujet, un maître de l'école sera à votre disposition pour parcourir le programme de mathématiques du cycle d'orientation et en expliquer les charnières importantes.

Une séance initiale est prévue pour le

mardi 29 septembre 1981 à 20h15 à la salle 19, 1er sous-sol
de l'ESB

mais pourra très bien se prolonger par une suivante.

Avis aux intéressés ! Il y aura peut-être des devoirs à domicile pour les nostalgiques !

b) Information scolaire et professionnelle

Les conseillers d'orientation de l'ESB présenteront aux parents intéressés par le sujet les problèmes du choix et du placement scolaire et professionnel. Ils auront en même temps l'occasion d'expliquer les diverses mesures d'aide que peut fournir leur service.

Cette séance aura lieu le

lundi 9 novembre 1981 à 20h15

à la salle 19, 1er sous-sol de l'ESB.

Sont essentiellement concernés les parents des élèves qui effectuent leur 8ème ou 9ème année de scolarité.

500^e ...

Durant les mois de mai et juin derniers, trois classes de l'école ont noué des contacts avec des élèves de Soleure dans le cadre du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération.

La classe 3D de Mme Muheim a pris contact avec la classe 3 de la "Bezirksschule" de Wolfwil. La classe 3K de M. Kneuss a rencontré la troisième de Wangen bei Olten. La 2K de M. Schuwey est entrée en rapport avec la 2B de Zuchwil.

Mme Muheim a accueilli "ses" Soleurois les 30 avril et 1^{er} mai. Les Soleurois ont eu l'occasion de visiter quelques cours et de se familiariser avec Fribourg, avant de faire un peu de sport. Après le souper en commun, une soirée dansante a encouragé les premiers contacts. Le lendemain, un jeu de piste en Basse-Ville et un dîner à la Grenette ont permis aux Fribourgeois et aux Soleurois de mieux se connaître. La seconde rencontre s'est déroulée à Soleure les 26 et 27 mai. Une averse (sans interruption durant les deux jours!) a malheureusement perturbé le programme établi, mais n'a nullement entamé la bonne humeur générale.

Quant à M. Kneuss, il a groupé les deux visites en une seule, puisque sa classe a rencontré son homologue soleuroise les 11 et 12 juin. Les Fribourgeois ont d'abord été accueillis à Soleure. Puis tout le groupe a pris le bateau pour la Neuveville et est ensuite monté à Lignères, où les deux jours ont été occupés par des "Jeux sans frontières", une course d'orientation, de la natation, de la danse et bien d'autres activités propres à rapprocher les participants.

M. Schuwey, enfin, a noué connaissance avec les banlieusards de Soleure les 21 et 22 mai à Fribourg. Le premier jour a été consacré à un rallye en ville et la soirée s'est poursuivie par une "disco" dont on parlera encore longtemps dans les chaumières. Le vendredi, pluvieux hélas, a conduit Fribourgeois et Soleurois à Grangeneuve, puis à Gruyères, pour une visite de la fromagerie, du château et du musée de cire. Le voyage à Soleure, les 11 et 12 juin, a commencé par une excursion sur les lacs de Neuchâtel et de Bienna et dans les méandres de l'Aar, l'après-midi étant consacré à une visite commentée de Soleure et à des activités sportives. Les Soleurois avaient organisé pour le lendemain une excursion au Weissenstein, but obligé de toute promenade scolaire soleuroise.

Par delà les difficultés rencontrées, notamment les problèmes de communication que posaient des connaissances encore fragmentaires de l'autre langue, n'autorisant que des messages à portée limitée, ces rencontres ont permis à nos élèves de "se froter" une fois à l'autre grande communauté nationale, de constater les différences qu'a engendrées le fossé de la Sarine ou, au contraire, les ressemblances nées d'une longue cohabitation dans le giron suisse.

Chacun s'est promis de s'envoyer des cartes postales, qui de la mer, qui de la montagne; peut-être quelques lettres seront-elles échangées, qui maintiendront ou développeront le contact amorcé. Plusieurs élèves n'en resteront pas là, puisque des invitations ont été lancées: c'est ainsi que plusieurs Fribourgeois iront passer, durant cet été, quelques jours à Soleure et recevront chez eux le ou la Soleuroise que le hasard ou une brusque attirance leur ont désigné.

Les maîtres qui ont tenté cette expérience ont constaté une nette amélioration du style épistolaire de leurs élèves. Pour une fois, on n'écri-

vait pas pour un juge et pour une note, mais pour un correspondant qui allait lire le texte; cette fois, c'était "pour de vrai". Le linguiste dirait ici que le récepteur a créé le message.

Certains ont trouvé à ce propos que la langue est un obstacle trop important eu égard au niveau des connaissances de nos élèves et qu'il vaudrait mieux, une année prochaine, prendre contact plutôt avec une classe romande. Mais cette remarque s'applique sans doute plus à la classe de deuxième qu'à celles de troisième, plus avancées en allemand.

Il est certain en tout cas que ceux qui ont participé à ces échanges en gardent une impression très positive. Ce genre de prise de contact, étalé sur plusieurs semaines et centré sur une ou plusieurs rencontres de plus d'un jour, dépasse certainement le cadre du simple "tourisme". Dans la mesure du possible, les maîtres concernés sont bien décidés à répéter cette expérience l'année prochaine, sous une forme ou sous une autre. La présence d'un "autre", à qui l'on peut envoyer ses productions et de qui l'on peut recevoir des travaux, est un puissant stimulant qui amène l'élève à percevoir nettement le pourquoi des efforts qui lui sont demandés.

Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine, à l'occasion, pourquoi pas, du ...50lème.

Les maîtres :

H. Muheim, Th. Kneuss, R. Schuwey

"Voici la cathédrale de Soleure; elle est construite autour du chiffre 11, pour rappeler que Soleure est le onzième canton à être entré dans la Confédération: 11 jets d'eau autour de la fontaine, 11 autels à l'intérieur, 11 colonnes..." nous traduit notre professeur.

Nos yeux se lèvent : une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze... douze; il y a douze colonnes! Bizarre! on en fait la remarque à notre maître, qui s'informe auprès de notre guide soleurois.

"O! pardon, ce sont les marches des escaliers qui sont groupées par onze!"
"Mauvaise traduction, c'est excusable", pensons-nous. Mais tout de même, confondre des colonnes et des escaliers!!!!

Christine 2K

"A toi, mon Soleurois".

Tu es arrivé ce matin,
En visite chez moi.
Je t'ai donné la main
Et t'ai invité chez moi.

Je suis parti l'autre matin,
En visite chez toi
Tu m'as donné la main
Et tu m'a invité chez toi.

Je suis sûr qu'une fois
On se reverra, crois-moi.
Chez toi,
Ou chez moi.

Sébastien 2K

"A Soleure..."

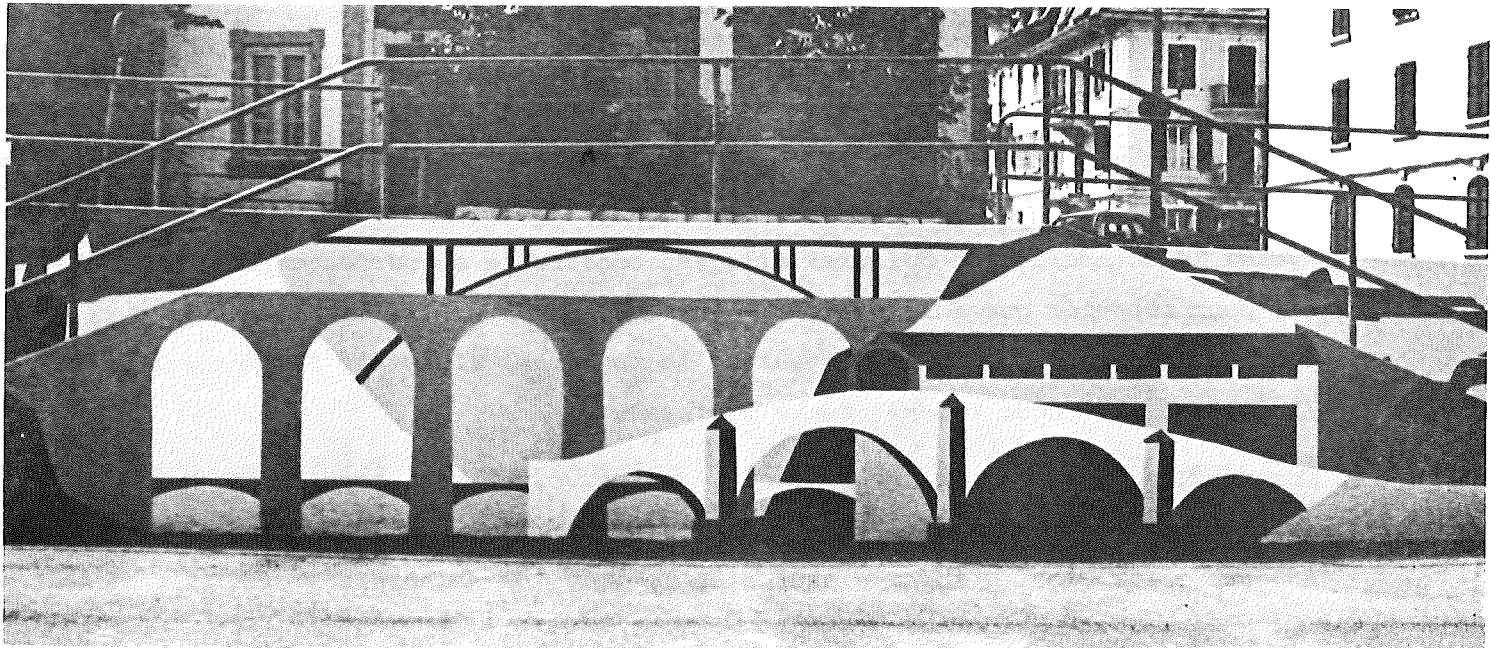
Quand on est à Soleure,
Légerement sur Soleure,
On oublie l'heure,
Surtout par cette chaleur.
Ça met le professeur
En fureur.
Avec ses clameurs,
Il nous fait peur
Quelle horreur !

Christian 2K

Petit déjeuner soleurois.

Au petit matin,
De charmants serpents de pain
Garnis de raisins
Et préparés avec amour
Nous souhaitèrent le bonjour.

Gemma 2K



Dans le courant du 3e trimestre, les élèves des classes de dessin de M. Morel ont décoré, sous la conduite de leur professeur, les murs clôturant la cour de récréation. En les félicitant, nous les remercions d'avoir agréablement réchauffé cet endroit.



se réjouit de la naissance

*de Gaël, fils de M. et Mme Yvan OBERSON
de Nicolas, fils de M. et Mme Gérald GIROUD*

présente ses félicitations et ses vœux de bonheur

à M. Jean-Maurice RAPPAZ à l'occasion de son mariage avec Mlle Marie-José MOIX

dit sa sympathie

*à Mlle Fernande GREMAUD, qui a eu la douleur de perdre son frère Bernard
à Luc CRAUSAZ, élève de la classe 1D, qui a eu la douleur de perdre sa soeur
Martine*

*formule ses remerciements et présente ses meilleurs vœux de succès
aux personnes qui viennent de quitter l'établissement. Il s'agit de*

*Mme Hélène OEHEN, maîtresse d'économie familiale
M. Claude GENDRE, maître de dessin
M. Pierre-André ROUBATY, maître de physique*

*exprime ses félicitations aux nouveaux titulaires d'une nomination par
le Conseil d'Etat*

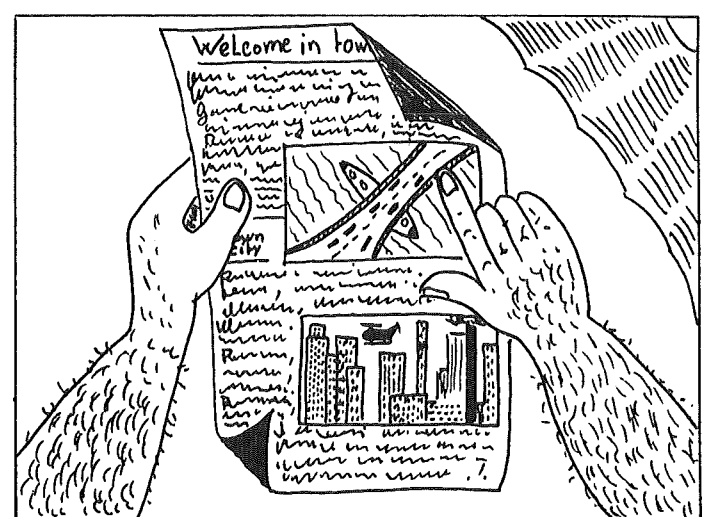
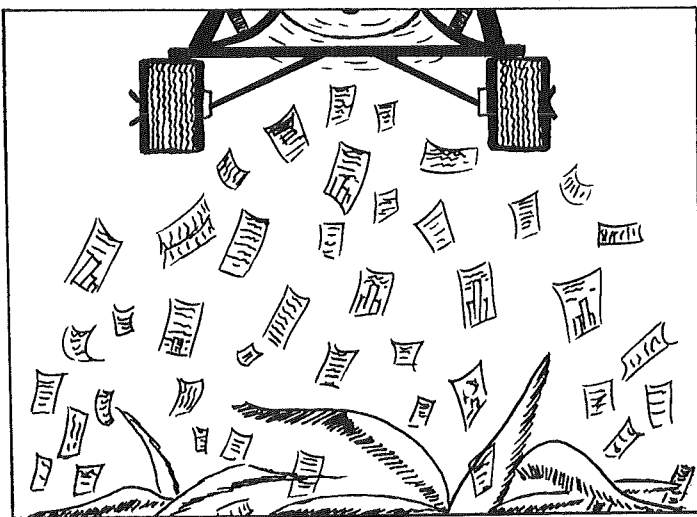
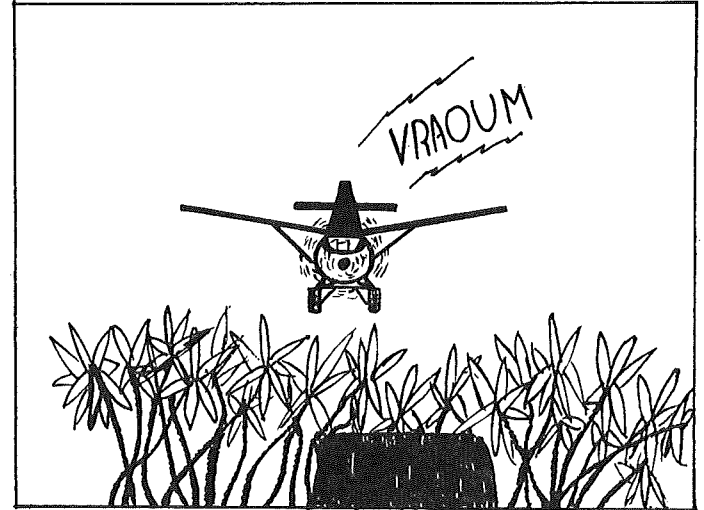
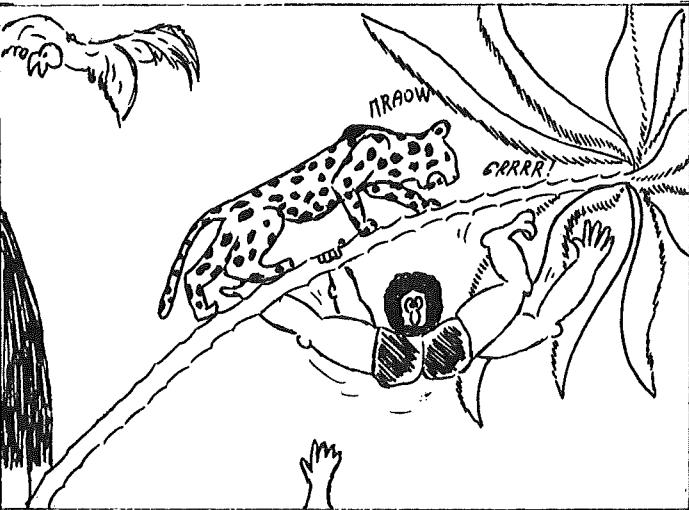
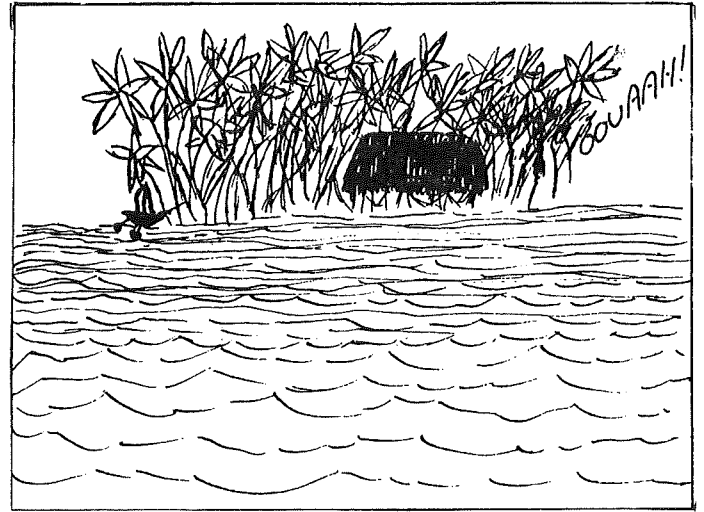
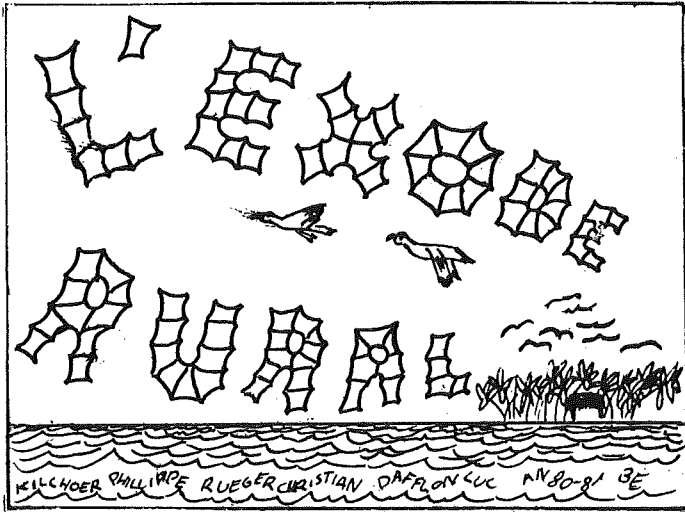
*Mme Suzanne BOURQUI
Mlle Fernande GREMAUD
Mme Isabelle STOPPA*

adressé la bienvenue aux nouveaux professeurs de l'Ecole. Il s'agit de

*Mlle Marilyne GRANDJEAN
Mlle Antoinette MAURON
M. Michel MAILLARD
M. Francis QUARTENOUD
M. Bernard BAILLY*

remercie et félicite

la classe 3E qui nous présente la bande dessinée des pages suivantes.



VACANCES SCOLAIRES

VACANCES

Toussaint du vendredi 23 octobre 1981 à 16h00
 au lundi 2 novembre 1981 à 07h45

Noël du vendredi 18 décembre 1981 à 16h00
 au lundi 4 janvier 1982 à 07h45

Carnaval du vendredi 19 février 1982 à 16h00
 au lundi 1er mars 1982 à 07h45

Pâques du vendredi 2 avril 1982 à 16h00
 au lundi 19 avril 1982 à 07h45

Eté du vendredi 2 juillet 1982 à 16h00
 au lundi 30 août 1982 à 07h45

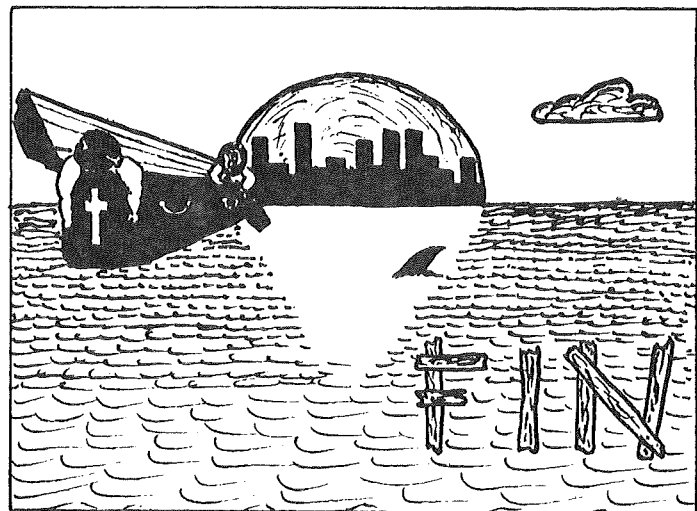
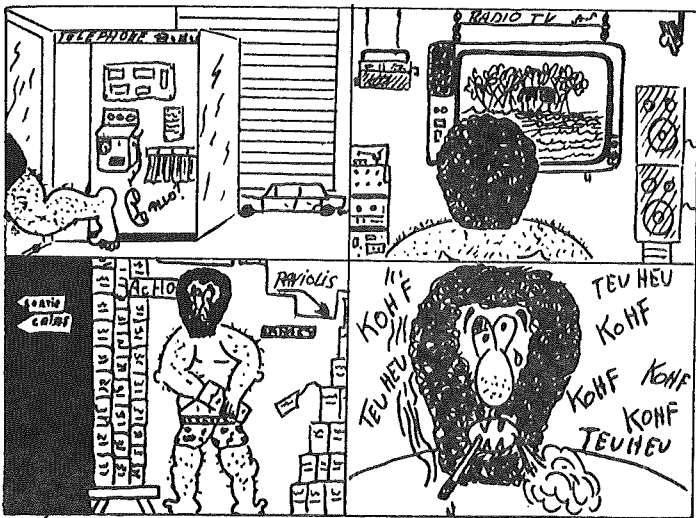
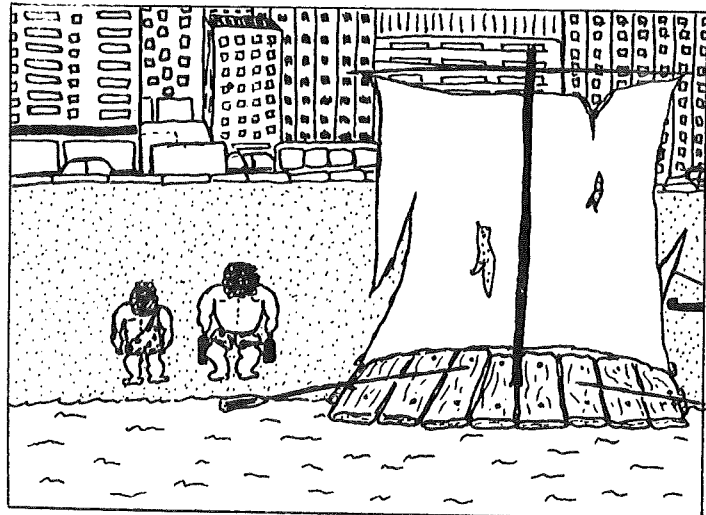
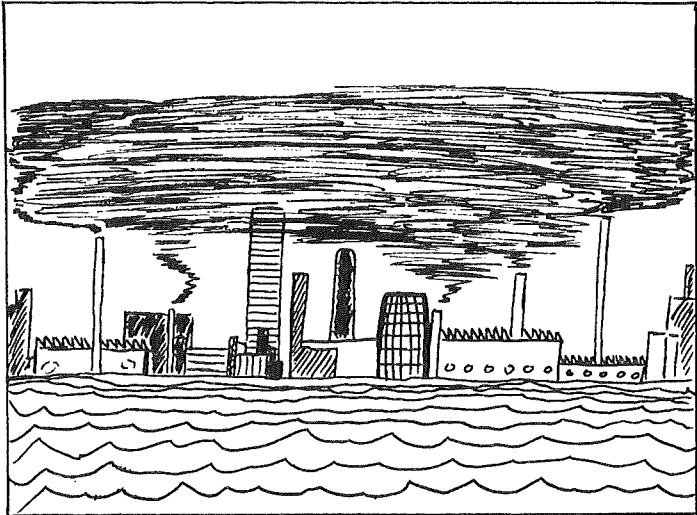
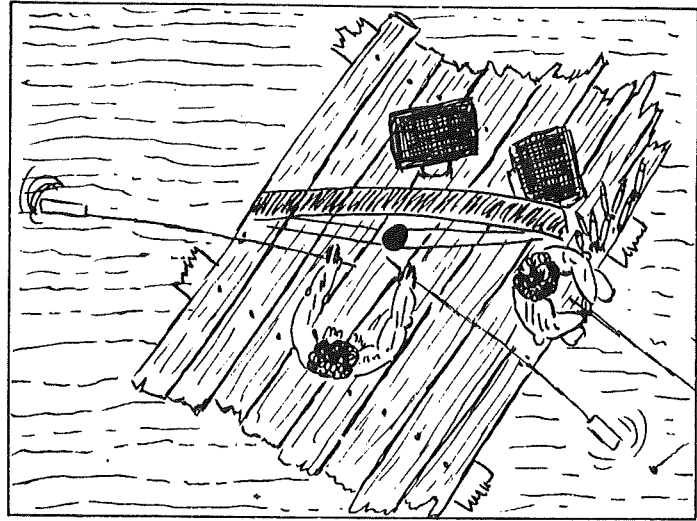
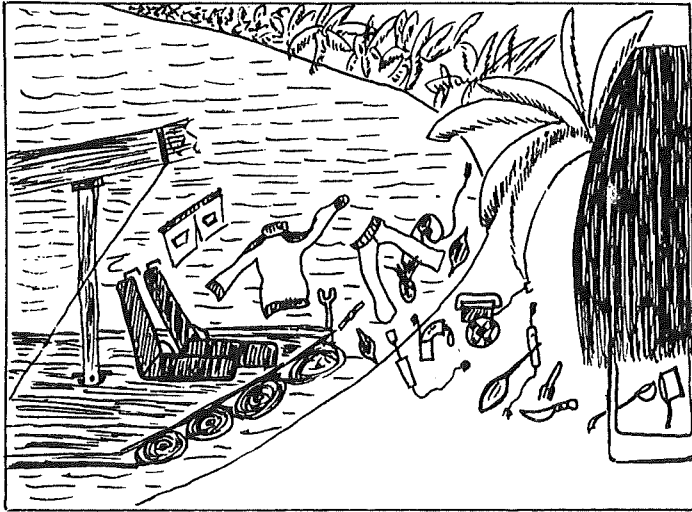
JOURS DE CONGE

Mardi 8 décembre : Immaculée Conception

Jeudi 20 mai : Ascension

Lundi 31 mai : Lundi de Pentecôte

Jeudi 10 juin : Fête-Dieu



Fiche à remettre au professeur de classe le 9 octobre 1981 par tous les élèves de l'ESB (données explicatives pages 22 et 23).

Elève : nom prénom classe no alph.

Cocher ce qui convient.

Les parents ne participeront pas à la réunion du 1er trimestre
 participeront à la réunion
Ils souhaitent être convoqués { à heures
à heure indifférente
(possibilité dès 18h00 ou selon indications du maître de classe)

En plus du professeur de classe, ils souhaitent rencontrer

(si aucun nom ne figure ici, seul le maître de classe sera à disposition des parents)

Signature des parents :

Fiche à remettre jusqu'au 3 septembre 1981 au professeur de classe par tous les élèves (voir page 21)

Elève : nom prénom classe no alph.
domicile

Les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

b) heure de fin d'étude surveillée : 16h25 16h45 17h00 17h15

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent.

Signature des parents :

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES DE L'ESB

(à remplir et à remettre, jusqu'au lundi 3 septembre, à leur maître de classe, par tous les élèves qui sont nouvellement admis à l'ESB en 1ère, 2e, 3e année ou en section P)

Elève Classe
 No d'ordre alphab.

Nom Prénom

Commune d'origine Né(e) le

Numéro postal Domicile

Rue Téléphone

Langue maternelle Religion

Caisse de maladie

Quelle est la dernière école et la dernière classe que tu as fréquentées ?

Si tu habites hors de Fribourg, où prends-tu le repas de midi ?

Signature de l'élève :

Père ou représentant légal

(en cas d'absence du père, mentionner le prénom de la mère)

Nom allié Prénom

Profession Adresse exacte

En cas d'urgence, autre(s) numéro(s) de téléphone où les parents peuvent être joints durant la journée :

Les parents soussignés s'engagent à collaborer avec l'école et à assurer à leur enfant une fréquentation régulière des cours; ils ont pris connaissance des dispositions évoquées dans ce bulletin d'information ainsi que des avis de rentrée et se disent en accord avec eux.

Lieu : le

Signature des parents :